

# **Le CUI-CAE 7 h**

**(contrat unique d'insertion- contrat  
d'accompagnement à l'emploi)**

*Soirée des comités*  
organisée par le CDOS  
14 septembre 2017  
Bowling de Saint-Lô

# Objectifs du CUI-CAE 7h

Permettre à une personne très éloignée de l'emploi de reprendre une activité réduite avec un contrat de travail de 7 heures par semaine

- Objectifs pour les associations:  
aider une personne habitant son territoire en lui donnant une chance de rebondir
- Objectifs pour les bénéficiaires du RSA:
  - sortir de l'isolement
  - reprendre confiance en soi
  - se projeter vers l'avenir

# Principes

Le CUI-CAE de 7h est une **action d'insertion sociale** :

- niveau d'exigences inférieur à celui des contrats aidés de 20h et plus
- Recrutement sur des missions simples en sureffectif
- Nomination d'un tuteur pour encadrer au quotidien
- RIE (réfèrent insertion et emploi) : un interlocuteur unique

# Public cible

## Bénéficiaires du RSA :

- **volontaires** pour reprendre une activité dans le cadre du CUI-CAE de 7h
- et si possible qui **résident sur la commune de l'employeur** pour réduire au maximum les problèmes liés à la mobilité

# Modalités du contrat

## ■ Durée

Contrat de **6 mois renouvelable**

## ■ Temps de travail

7 h/semaine : réparties librement dans la semaine sur au moins 2 demi-journées (hors week-end et nuit)

## ■ Rémunération

minimum au SMIC ou selon convention collective

## ■ Formation

Pas d'obligation de formation hormis une aide à la prise de poste

# Aide à l'employeur

- **95% du SMIC horaire brut**
- **Aide versée mensuellement par l'ASP pour le compte du Département**
- **Reste à charge pour l'employeur : environ 75 € par mois + assurance chômage si non affilié à l'UNEDIC**

# Perspectives à l'issue d'un CUI-CAE 7h

**Pas d'obligation de pérennisation du poste mais possibilité d'enchaîner avec :**

- **un CDD chez le même employeur**
- **un CDDI (en chantier d'insertion sous réserve d'agrément de Pôle emploi) sans cumul des durées**

# Comment recruter ?

## Rôle du Référent Insertion Emploi

### Définition et validation de la fiche de poste:

- ↪ définit avec l'employeur la fiche de poste et les missions (encadrant, horaires)

### Positionnement :

- ↪ valide les candidatures proposées
- ↪ diffuse les offres auprès des référents RSA et travailleurs sociaux

### Suivi :

- ↪ médiation en cas de problème (absentéisme, malveillance)
- ↪ définition des objectifs à travailler en lien avec l'employeur
- ↪ bilan de Parcours à 6 mois

# Trois RIE chargés du développement des CUI 7h dans la Manche (Nord Centre Sud)

- Prospection auprès des clubs et comités sportifs, et autres employeurs
- Recherche de candidats
- Information collective

**Exemple** : Recrutement en septembre d'une personne chargée de l'accueil et du traitement administratif à La Saint-Loise Gymnastique.

# Contacts

## Nord :

Elodie Ponthou au 06.77.80.91.07

## Centre :

Yann Mesnil Letellier au 06.85.26.15.83

## Sud :

Annick Revert au 02.33.89.54.48

## Suivi administratif :

Sophie Brionne au 02.33.77.79.29





Merci de votre attention